VAL-DE-REUIL

DEPARTEMENT DE L'EURE ARRONDISSEMENT DES ANDELYS CANTON DE VAL-DE-REUIL

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE SEANCE

12 février 2024

DATE DE CONVOCATION

06 février 2024

DATE D'AFFICHAGE

14 février 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE	33
PRESENTS	22
PROCURATION(S)	10
<u>VOTANTS</u>	32

Le maire certifie que la présente délibération a été télétransmise en Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité

Certifiée conforme et exécutoire. Notifiée aux intéressés.

Le Maire

Le DOUZE FÉVRIER DE L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE à 19H00 :

Le Conseil municipal de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance publique dans la salle du Conseil, sous la présidence de :

Monsieur Marc-Antoine JAMET, Maire

Etaient présents: MM. COQUELET, LEGO, AVOLLÉ, BALUT, GHOUL, AÏT BABA, MARC, COPLO, LECERF, NDIAYE.

Mmes DUVALLET, ROUSSELIN, BENAMARA, DORDAIN, DESLANDES, ALTUNTAS, DEBOISSY, TERNISIEN, GÜTH, LEFEBVRE, VINCENT.

formant la majorité des Membres en exercice.

Etaient excusés: MM. GODEFROY, GRESSENT, GUILLON, GASSA, SABIRI et Mmes LOUBASSOU, POUHÉ, BATAILLE, DELIENCOURT, MANTSOUAKA-MASSALA.

Était absent : M. THIERY

Avaient donné pouvoir: Mme LOUBASSOU à M. COQUELET, Mme POUHÉ à M. JAMET, Mme BATAILLE à M. LEGO, M. GODEFROY à Mme ROUSSELIN, M. GRESSENT à M. AVOLLÉ, M. GUILLON à Mme LEFEBVRE, Mme DELIENCOURT à Mme DESLANDES, M. GASSA à Mme DORDAIN, M. SABIRI à M. AÏT BABA, Mme MANTSOUAKA-MASSALA à Mme DUVALLET.

> M. Christophe COPLO est nommé Secrétaire à l'ouverture de la séance.

Assistaient à la séance:

Fonctionnaires: MM. TRISTANT, TOUTAIN, EL OUERDIGHI, ROIX, QUEVAL, BOUTTIER, SWIECH, DELALANDE et Mmes GUIBERT, ROSSIGNOL, ECHARD-GOUBERT, GALLÉ-TESSONNEAU, ZAPPIA, BEAUTÉ.

Délibération N° 17

EMPLOI- signature d'une Convention de revitalisation entre l'entreprise JANSSEN-CILAG, l'Etat et la Ville de Val-de-Reuil et plan d'actions afférent.

M. Lahsaine AÏT BABA expose au Conseil municipal:

La Ville de Val-de-Reuil confirme son statut de premier pôle économique de l'Eure avec 31 entreprises supplémentaires accueillies sur les 2 dernières années, pour un total de 345 entreprises et 12 268 emplois sur son territoire.

Particulièrement vigilante quant à la situation des entreprises de son territoire, la Commune se mobilise pour accompagner au mieux les entreprises qui rencontrent des difficultés.

Nous avons néanmoins eu à regretter la mise en place d'un Plan de Sauvegarde de l'emploi au sein de l'entreprise JANSSEN-CILAG, déconnecté de tout problème économique Accusé de réception en préfecture et 11 man 21 de 12 de 21 de 12 de 1

Dès lors, en compensation, une convention de revitalisation doit être signée entre l'entreprise, les services de l'Etat et la Ville de Val-de-Reuil. La somme de 100 000 €, correspondant à la destruction sur le territoire de la commune de 20 emplois Equivalents temps plein sera consacrée à la revitalisation de l'emploi au sein de la Commune de Val-de-Reuil.

La Commune, conformément à sa stratégie d'actions en faveur du retour en emploi des Rolivalois déploie une stratégie innovante et agressive qui consiste à :

- Dédier un lieu unique en faveur du retour en emploi des Rolivalois : Le Hub de l'Emploi.
- Mobiliser largement plus de 258 partenaires du territoire associations, entreprises et acteurs de l'insertion avec cette visée.
- A porter la Cité de l'Emploi, démarche qui essaime sur son territoire sur des actions favorisant le retour en emploi.

En conformité avec les orientations stratégiques définies par la Convention de revitalisation, il est proposé un plan d'action axé autour des objectifs suivants :

1/ Favoriser la mobilité des demandeurs d'emploi de Val-de-Reuil

L'ambition de la ville de Val-de-Reuil est de contribuer fortement à l'insertion socio-professionnelle des jeunes de la commune en s'appuyant sur les acteurs économiques locaux par le financement de 30 permis de conduire pour des jeunes Rolivalois afin de faciliter leurs projets d'insertion et la mobilité pour 25 000 €.

2/ Faciliter l'insertion des femmes et de tous sur le territoire.

- En pérennisant l'action « Profession'elles en action » déjà expérimentée à hauteur de 10 000 €
- En pérennisant l'action « 100 chances 100 emplois » déjà expérimentée également à hauteur de 10 000 €

3/ Renforcer l'accompagnement et la rencontre entre recruteurs, organismes de formations et demandeurs d'emploi ou jeunes Rolivalois :

L'ambition de la ville de Val-de-Reuil est de valoriser les potentialités locales en visibilisant les offres d'emploi et de formations de son territoire auprès des Rolivalois concourant de ce fait à favoriser l'emploi durable : Mise en œuvre d'un Forum de l'emploi en 2024 pour 40 000€

4/ Soutenir les commerces de proximité.

L'ambition de la ville de Val-de-Reuil a pour objectif le maintien, la création, le développement ou la reprise de commerces de proximité sur son territoire favorisant l'emploi. Mise en œuvre d'un fond d'aides aux commerces de proximité en 2024 : 15000 €

Sur la base de ces éléments, le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré A l'unanimité

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention de revitalisation
- VALIDE le plan d'action proposé par la Ville

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure en application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits, Et ont les membres signé au registre après lecture.

> POUR EXTRAIT CONFORME Marc-Antoine JAMET

Accusé de réception en préfecture 027-212707012-20240212-D-24-02-17-DE Date de télétransmission : 13/02/2024 Date de réception préfecture : 13/02/2024